

Ouverture de la réunion (11h55, suite à l'atteinte du quorum)

Nomination du praesidium et secrétaire d'assemblée

Pierre-Olivier Lahaie propose William Leclerc-Bellavance comme président. Martin Paré appuie la demande de Praesidium.

Adopté à l'unanimité.

Présentation de la situation

Farah Lizotte explique que le RECMUS a accumulé un surplus de 16000\$ au cours des 10 dernières années dû à un manque de participation de la part de ses membres et que l'AG spéciale d'aujourd'hui sert à décider ce qui va être fait de cet argent.

Elle expose les différentes options proposées dans le sondage, qui sont :

- a) Bourse de voyage de nature académique
- b) Fonds de mobilité étudiante Montpellier Barcelone Martinique
- c) Bourse facultaire
- d) Autres

Elle explique qu'elle commencera par présenter les commentaires qui ont ressorti du sondage pour chacune des options, qu'il y aura une période de discussion et qu'on passe au vote par la suite.

Présentation des commentaires suite au sondage et options possibles

Farah Lizotte explique les différents commentaires reçus lors du sondage que le RECMUS a effectué auprès de ses membres.

Option A:

- Placer le 16 000\$ afin qu'il génère environ 300\$ d'intérêt pour que cela soit renouvelable.
- Sélection aléatoire est une bonne idée : plus de gens peuvent y participer.
- Si on ne fait pas cela aléatoirement, il peut y avoir conflit d'intérêt.
- Le programme existe déjà, il y a environ 1000\$ par département par année donné à cet effet.

Option B:

- 16 000\$ donné par le RECMUS et 16 000\$ donné par la faculté = 32 000\$ en tout dans le compte.
- Commentaire pour les options A et B : Ce n'est pas dans le mandat du RECMUS de supporter le déplacement des étudiants.
- Intérêt n'est pas égal pour tous les étudiants
- Plan de concordance mis dans le sondage en ligne.

Option C :

- Bon pour visibilité du RECMUS mais tout l'argent va être utilisé en 1 an seulement et profite à un étudiant.
- RECMUS n'a pas à défrayer le salaire d'un étudiant

Option D :

- Ouvrir un fonds pour étudiants en difficulté : Fondation FORCE existe déjà. Problème de confidentialité
- Monter un nouveau projet annuel.

- Parc à vélo : bonne opportunité mais le CE du RECMUS ne peut pas monter un projet, on est que 8, difficile de partir un grand projet, si l'option est choisie, on va avoir besoin d'un comité de travail, de la direction, comité de sécurité, etc.
- Anneau de sécurité CHUS : profite tant aux employés qu'étudiants.
- Cotisations étudiants : le surplus ne vient pas exclusivement des membres actuels du RECMUS, on ne peut pas vous rembourser.
- Cadeaux à tous les finissants terminant en mai 2015 : Ne profite pas à assez de gens.
- Activité où l'on inviterait tous les anciens membres : difficile de retracer tous les anciens membres, les contacter, difficile logistiquement.
- Investir dans des infrastructures.

Période de discussion sur les options possibles

William Leclerc-Bellavance anime la période de discussion.

Jessica Gagné Sansfaçon propose une période de discussion de 20 minutes. Louiza Yaddaden appuie. Adopté à l'unanimité.

Rachel Jodoin demande à ce que les résultats du sondage soient montrés à l'assemblée.

Farah Lizotte montre les résultats : 58% Option A, 8% Option B, 22% Option C, 11% Option D.

Commentaire de Anna Akuri Akpawu: Bourse facultaire est pour 1 personne seulement, est ce qu'on peut modifier pour plusieurs personnes?

Farah Lizotte: La Faculté a un comité de sélection pour les bourses d'études, ils étudient seulement les cas pour des bourses facultaires. Nous sommes déjà en dessous du montant de 15 000\$ pour une bourse à la maîtrise et la faculté a proposé de bonifier cette bourse. Pour une bourse facultaire nous ne pouvons donc pas, logistiquement, faire plusieurs bourses avec un seul 15 000\$.

Jean-Michel Garant : Option A : J'aime l'idée de fonctionner avec les intérêts. Mais on ne règle pas le problème d'accumulation de l'argent.

Jérémy Fouquet : Commentaire sur le premier commentaire (Anna Akuri Akpawu). Si on ne s'associe pas avec la faculté, il faut mettre en place un comité.

Leaticia Guillemette : Le mandat du RECMUS est double, volet social et académique. Subvenir aux besoins des étudiants, tels que les payes (bourses d'études), n'en fait pas partie et n'en a jamais fait partie. Donner l'argent dans un autre volet qui rejoint le mandat du RECMUS. Elle est d'accord avec le commentaire de Jean-Michel Garant, pour utiliser les intérêts générés en tant que bourse de voyage, cela va permettre une pérennité du fonds. Le mandat du RECMUS n'est pas d'accumuler de l'argent, on devrait donc donner un montant supérieur à celui des intérêts afin d'écouler le compte graduellement.

Farah Lizotte : Le montant de 300\$ (intérêts) nous a été proposé par la banque. Effectivement, ce n'est pas le mandat de faire de l'argent.

Sébastien Roy : Un des mandats est de promouvoir la science, aider les étudiants. Songer à utiliser l'argent des intérêts ou un peu plus, pour grossir la banque des publications auxquelles on a accès ou promouvoir la science au grand public.

Christelle (Longueuil) : Pour les bourses de voyage, campus loin de Sherbrooke peut pas en profiter à eux.

Jérémie Fouquet : C'est un surplus accumulé au cours des dernières années. Nous avons de plus en plus de demandes de subventions. Peut-on imposer aux futurs membres du CE du RECMUS de mettre l'argent dans ce compte? Plus difficile.

Rachel Jodoin : On peut décider maintenant et si dans 10 ans ils n'en veulent plus, ils n'ont qu'à changer.

Jessica Gagné Sansfacon : Est-ce qu'on fait une bourse proportionnelle aux intérêts ou on fait une bourse qui permet l'épuisement du fonds dans 5 ou 10 ans? On doit avoir les opinions maintenant.

Emanuel Paré : S'il y a d'autres accumulations, il va falloir faire d'autres assemblées pour gérer les surplus. Quotation/gestion des quotes-parts : à revoir dans une assemblée, un autre sujet complètement différent.

Jean-Philippe Babeu : Si le RECMUS tombe pour quelconque raison, qu'est-ce qui arrive avec l'argent?

Emanuel Paré: Possibilité de donner ça à la charité. C'est peu probable que le RECMUS tombe du jour au lendemain.

Pier-Luc Turcotte : bon point de Jean-Philippe Babeu. Il pense qu'on devrait redistribuer l'argent rapidement. Faire de quoi pour les membres actuels. Autres suggestions de Sébastien Roy pour accès à plus de publications : bon point

Leaticia Guillemette : Il faudrait phraser la proposition : placer le 16000\$ de façon à générer de bons intérêts. Toutefois, utiliser un montant supérieur aux intérêts générés pour que sa dure X temps. Pour contrer les futurs inconvénients, comme les fusions d'associations. Il faut toutefois que l'argent retourne aux étudiants, ne pas donner en charité. L'argent pourrait aussi être utilisé pour des projets étudiants de grande envergure. RECMUS a déjà un comité d'évaluation des demandes, utiliser ce comité.

Farah Lizotte : On fera une sélection aléatoire, on évalue rien. Les membres du RECMUS n'ont pas le droit d'appliquer si ce n'est pas aléatoire. Projets de grande envergure; rentre déjà dans la politique de subvention interne ou externe. On en discute 1 fois par mois. Si bourse de voyage, on en discute pas et on pige les noms des gagnants.

Leaticita Guillemette: Elle voudrait ouvrir la bourse à autre chose que les bourses de voyage.

Anna Akuri Akpawu : Devons-nous obligatoirement voter pour que l'argent soit utilisé pour une bourse de voyage ? Ou pourrions nous avoir un autre fonds pour autre chose? Sommes nous obligés de prendre l'option juste pour la bourse?

Kathleen Raymond : On a le droit de placer l'argent? N'est-ce pas illégal puisque nous sommes un OSBL?

Farah Lizotte : Non c'est légal, c'est des opportunités offertes à des associations étudiantes. Pour réponse au commentaire d'Anna Akuri Akpawu : on pourrait faire plein de comptes pour plein de choses mais il faut penser à la question de la gestion. Plus facile de mettre tout à la même place, difficile d'avoir des intérêts si on divise le montant. C'est votre choix mais cela peut faire une grosse différence.

Rachel Jodoin : Tout le monde s'entend pour placer l'argent. Peut-on seulement proposer de faire sa et chaque année on décide de quoi en faire à chaque année (ex: voyage, activité promotion science) ou quelque chose comme ça?

William Leclerc-Bellavance : La période de discussion de 20 minutes est terminée.

Jean-Philippe Babeu propose de prolonger de 15 minutes. Appuyé par Daniel Serrano.

Amendement proposé par Leaticia Guillemette que la période soit prolongée de 5 minutes.
Appuyé par Marie-Èlène Coulombe.

Amendement adopté à l'unanimité.

Louiza Yaddaden : Mettre tout l'argent dans un compte et décider de faire plusieurs projets.

Anna Akuri Akpawu: D'accord avec Rachel.

Emanuel Paré: Concernant la demande de juste décider de placer l'argent. Quand on décide de placer de l'argent, il faut un but, on veut que l'argent revienne à nos membres. Il y a moyen de s'associer avec la fondation de l'UdeS, qui eux, gèrent l'argent : c'est sécuritaire, cela fait moins de gestion pour nous, mais il faut toutefois dire pourquoi on veut placer l'argent à la fondation de l'UdeS et dans quel but.

Séparation selon les besoins : faut pas juste faire profiter les chercheurs de sauver de l'argent. Faut que sa donne de quoi aux étudiants.

Daniel Serrano : D'accord avec la bourse de voyage. Établir un fonds de roulement, l'investir sur 5 ans, additionner le surplus de chaque année aux intérêts générés par le fonds. Sinon sa va continuer à s'accumuler.

Farah Lizotte: Il faut faire attention à la façon de proposer. Cela implique une AG pour voter à chaque année.

Commentaire du campus de Longueuil : Donner 4 bourses de 4000\$ et voilà c'est réglé.

Joannie Allaire : Il y a une AG à chaque année. Faire un vote de plus à cette AG là, c'est pas de quoi qui est compliqué.

Daniel Serrano : Il faudrait que l'argent revienne à des étudiants qui ont l'intérêt d'aller à des congrès mais dont les chercheurs n'ont pas les moyens de les envoyer.

Emanuel Paré propose qu'on passe au vote.

Vote sur l'utilisation du 16 000\$ de surplus

Farah présente une proposition, on peut l'utiliser comme point de départ.

Jean-Michel Garant propose que le 16 000\$ soit placé dans un compte et que 2 400\$ soit retiré à chaque année et placé dans le compte du RECMUS. Le RECMUS attribuera 3 bourses de voyage de 800\$, à raison d'une par session, de manière aléatoire. Le montant de 2400\$ sera présenté à chaque AG pour que les gens présents à l'AG annuelle puissent revoter l'utilisation de ce montant.

Appuyé par Pierre-Olivier Lahaie.

Discussion de la proposition :

Amendement proposé par Sébastien Roy : Que le 16 000\$ soit placé dans un compte à fonds éthique (environnemental) ou à connotation scientifique.

Appuyé par Leaticia Guillemette.

Commentaire de Jérémie Roy : Ça se peut que ce ne soit pas 300\$ d'intérêt si on décide de mettre l'argent dans un fonds spécifique.

Demande de vote présentée par Pier-Luc Lahaie.

Pour la proposition : 22

Contre : 6

Abstention : 6

Nouvelle proposition : Que le 16 000\$ soit placé dans un compte à fonds éthique (environnemental) ou à connotation scientifique. Que 2 400\$ soit retiré à chaque année et placé dans le compte du RECMUS. Le RECMUS attribuera 3 bourses de voyage de 800\$, à raison d'une par session, de manière aléatoire. Le montant de 2400\$ sera présenté à chaque AG annuelle pour que les gens présents à l'AG puissent valider l'utilisation de ce montant.

Pier-Luc Lahaie demande un point d'information pour M. le Président : Est-ce qu'on fait continuer les amendements jusqu'à ce que la proposition soit amendée ou battue?

William Leclerc-Bellavance : Si elle est battue, on devra faire une nouvelle propositions

Jessica Gagné Sansfaçon propose un amendement : Que ce soit plutôt 6 bourses de 400\$ et que les étudiants puissent s'inscrire seulement une fois par année.

Appui par Pierre Olivier Lahaie

Discussion sur l'amendement :

Leaticia Guillemette: Départements ont déjà des fonds pour petits congrès (montant réduit) mais elle est d'accord que le tirage soit simplement une fois par année.

Jessica Gagné Sansfaçon: Si on t'attribue 800\$ mais que tu dépenses juste 650\$, t'as juste 650\$

Farah Lizotte: On ne te donne pas 800\$ parce que t'as été pigé, PI en CC, apres congrès si tas 650\$ de dépensé, on te donne

Vote sur l'amendement demandé par Leaticia Guillemette.

Pour : 10

Contre : 16

Abstention : 8

Amendement battu.

Leaticia Guillemette propose un amendement à la proposition : Que chaque étudiant ait le droit de gagner 1 fois par année mais a le droit de participer 3 fois.

Appuyé par Caroline Leblanc.

Discussion : Aucune discussion

Vote non demandé pour l'amendement.

Adopté a l'unanimité

Proposition : Que le 16 000\$ soit placé dans un compte à fonds éthique (environnemental) ou à connotation scientifique et que 2 400\$ soit retiré à chaque année et placé dans le compte du RECMUS. Le RECMUS attribuera 3 bourses de voyage non-électives de 800\$ chacune, à raison d'une par session. Chaque étudiant aura le droit de participer 3 fois par année, mais ne pourra gagner qu'une seule fois. Le montant de 2400\$ sera présenté à chaque AG annuelle pour que les gens présents à l'AG puissent valider l'utilisation de ce montant.

Demande de vote de Joannie Allaire pour la proposition.

Pour : 26

Contre : 7

Abstention : 2

Proposition adoptée à la majorité.

Levée de l'assemblée